

GRILLES D'HONORAIRES POURQUOI PAS VOUS IMMOBILIER TRANSACTIONS

Barème du 1^{er} avril 2024

Vente de locaux à usage d'habitation

Montant de la transaction	Honoraires T.T.C
Moins de 100 000 €	Forfait de 5 000 €
Entre 101 000 € et 200 000 €	6,00 %
Entre 201 000 € et 300 000 €	5,50 %
Entre 301 000 € et 500 000 €	5,00 %
Plus de 500 001 €	4,00 %

Sauf convention contraire, les honoraires sont à la charge du vendeur et les pourcentages des honoraires appliqués sont calculés sur le prix de vente T.T.C (incluant une TVA à 20,00 %)